



Le Drone DE L'ANTIPRESSE

N° 21 | 03.06.2018

**Que signifie réellement
le RGPD?**

**L'étrange philosophie
de La Poste suisse**

**Dans les coulisses du
coup d'Etat italien**

Les choses vues d'en haut
Observe. Analyse. Intervient.

Chers lecteurs,

Au cours de la semaine écoulée, nous avons tous été bombardés de courriers en provenance de divers prestataires de services nous assurant de leur conformité au nouveau règlement et nous demandant en conséquence de fournir notre consentement explicite pour l'exploitation de nos données personnelles. Cette réglementation concerne toutes les instances détenant des informations sur des citoyens européens — donc, pour ainsi dire, tout le monde.

L'Antipresse, quoique basée en Suisse, est en train de s'y adapter elle aussi. La compatibilité RGPD sera incorporée à notre nouveau site, qui va bientôt être lancé. Elle sera également assurée pour nos listes de diffusion par e-mail.

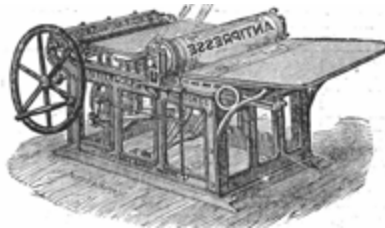
Au-delà de la charge bureaucratique et administrative, cette innovation représente tout de même une fracture historique. Il y a un avant-

RGPD et un après-RGPD. On l'a abondamment souligné dans les milieux initiés et parmi les geeks, mais nous avons l'impression que cette «révolution copernicienne» demeure encore abstraite aux yeux du grand public. C'est pourquoi nous avons décidé d'y consacrer une part importante du présent numéro.

Bonne lecture!
Slobodan Despot

AGENDA

Le mercredi 6 juin à 19h, au Centre culturel de Serbie, 123 rue St-Martin (Beau-bourg), Paris: Soirée littéraire avec Slobodan Despot et Christophe Bourseiller autour du roman Le Rayon bleu. Entrée libre! La soirée promet d'être passionnante.



Le Drone de l'Antipresse est une publication de l'Association L'Antipresse. Conception, design et réalisation technique: INAT Sàrl, CP 429, Sion, Suisse. Directeur-rédacteur en chef: Slobodan Despot.

Abonnement: via le site ANTIPRESSE.NET ou nous écrire: antipresse@antipresse.net

Logo du Drone: Julia Dasic.

N. B. — Les hyperliens sont actifs dans le document PDF.

It's not a balloon, it's an airship! (MONTY PYTHON)

LE BRUIT DU TEMPS par Slobodan Despot

RGPD: la guerre d'indépendance ne fait que commencer

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 25 MAI DERNIER. IL IMPOSE UNE NOUVELLE COUCHE DE CHARGES ADMINISTRATIVES AUX OPÉRATEURS DE L'INTERNET, MAIS ÉGALEMENT DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS AUX UTILISATEURS. AU-DELÀ DE CES CHANGEMENTS PRATIQUES, QUE SIGNIFIE-T-IL POUR NOTRE EXISTENCE CONCRÈTE À L'ÈRE VIRTUELLE?

La mise en place de cette réglementation sonne la fin de l'internet buissonnier. Il devient de plus en plus complexe de créer une interaction avec ses lecteurs ou ses clients sans une assistance juridique ajustée au type d'activité concerné. Le respect de ces nouvelles dispositions impose aussi des exigences techniques qui rendent la gestion «en interne» d'un site professionnel très fastidieuse.

Les «gros» de l'internet ont évidemment disposé de plus de temps et de moyens pour se conformer. L'entrée en vigueur du RGPD se traduira aussi, sans doute, par une accélération des concentrations en matière de services web. Les petits prestataires vont devoir y consacrer des ressources ou disparaître. Mais le changement essentiel tient au statut du consommateur d'internet lui-même, autant dire de chaque citoyen.

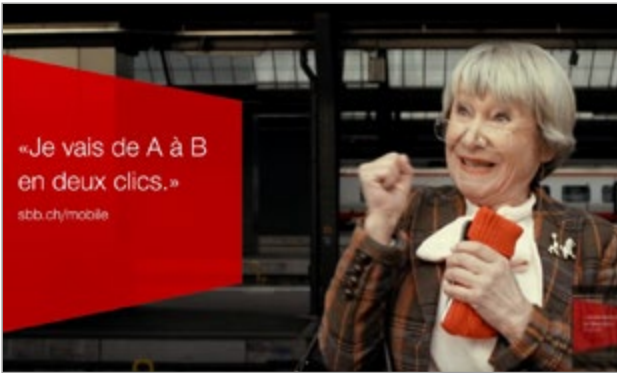
L'INTERCONNEXION EST NOTRE DESTIN

Nous avons été happés «malgré nous» dans la galaxie virtuelle. Il est difficilement concevable,

aujourd'hui, de vivre sans accès internet, sans courrier électronique, sans smartphone et sans profil social. Les lois de ce nouveau continent demeurent en grande partie opaques, même à des usagers intensifs.

Mon père lui-même, à 82 ans, a fini par s'y mettre. Son abonnement à l'internet est noyé, comme chez la plupart des personnes non averties, dans un «tout en un» comprenant le téléphone qu'il utilise peu et des centaines de chaînes de télévision qu'il ne regardera jamais. Un bref examen de ses besoins réels se limite à la prise d'informations et à quelques services pratiques. Lui expliquer que la connexion cellulaire de son téléphone pourrait aisément assurer ces fonctions et lui épargner quelques centaines de francs/euros par an serait peine perdue. Il faudrait non seulement comprendre les finesses de l'internet mobile, mais encore demander explicitement le découplage de ce service particulier de son abonnement global.

Comme pour nombre de retraités, et même de gens actifs, ce serait un



NUL N'ÉCHAPPE À LA DÉMATÉRIALISATION. LES CHEMINS DE FER SUISSES MÈNENT UNE CAMPAGNE INTENSE AUPRÈS DU 3E ÂGE EN FAVEUR DU TOUT VIRTUEL.

combat trop dur, car engagé sur un terrain brumeux et décourageant. Les citoyens qui écrivent aux régies, ou entreprennent des travaux d'isolation, pour épargner quelques francs d'électricité par mois, consentent des gaspillages financiers inconsidérés dans le domaine des communications et du web. Les plus avares, jusqu'à il y a peu, se contentaient de refuser en bloc ces nouveaux services. Une fois leur résistance vaincue, ils deviennent dépensiers par affolement et par désorientation.

Une formation de base aux usages et aux technologies de l'internet devrait faire partie de l'instruction civique — ne serait-ce que parce que la généralisation du vote *online* nous pend au nez ou que certains services essentiels ne se passent plus de cette passerelle. Or nul n'y songe. Le transfert vers la société dématérialisée n'est pas un progrès, ni une réforme, mais une *transhumance*. Le bétail humain (responsables politiques compris) suit la voie balisée par ses bergers en fixant le sol devant

ses pieds et sans aucune vue d'ensemble.

Le changement, pourtant, est colossal. Il équivaut, au moins, à l'introduction du machinisme et du chemin de fer, mais avec une spectaculaire compression temporelle. Aux yeux de mes enfants, mes propres conditions de vie à leur âge paraissent exotiques. Je m'interroge parfois: sauraient-elles composer un appel sur un poste à cadran? Donner rendez-vous à leurs amis sans la béquille du téléphone portable? Trouver leur chemin dans une ville étrangère sans GPS? Écrire un mémoire sur une machine à écrire, voire à la main?

Les ressources mentales et physiques requises par une existence ordinaire en 2018 ne sont pas du tout les mêmes que celles d'il y a une génération. Nous bénéficions aujourd'hui de facilités que les auteurs de science-fiction les plus téméraires n'auraient pu concevoir. Mais nous subissons aussi des contraintes qui, au temps de notre enfance, nous auraient paru sortir d'un cauche-

mar. La dissipation entraînée par la communication permanente en est l'aspect le plus immédiat. L'atrophie des facultés de mémoire et de raisonnement induite par les prothèses numériques commence à se mesurer. Quant à l'impact neurologique des réseaux wi-fi et cellulaires qui désormais quadrillent tous les lieux habités, nous n'en avons pas encore d'évaluations probantes, mais une petite voix nous dit qu'il n'est pas anodin. Les réseaux fourmillent d'ailleurs d'expériences effrayantes, et plus ou moins crédibles, sur les effets résultant... des conditions de leur propre existence.

LA « RÉVOLUTION DE COULEUR » DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

On le remarque à peine, mais il existe un décalage spectaculaire entre l'emprise des nouvelles technologies sur nos vies et le degré d'instruction et de maîtrise de l'utilisateur moyen voire avancé, sans parler des règles d'usage. C'est un peu comme si, après l'introduction de la voiture automobile, on avait attendu une génération ou deux pour définir les règles de la circulation. Une de mes amies, brillante mathématicienne et ex-cadre dans une multinationale informatique, avait eu voici quelques années l'idée de créer une certification de type ISO pour l'utilisation et l'enseignement de l'informatique dans les écoles. Elle avait observé partout — en Suisse comme ailleurs — des choix matériels et logiciels chaotiques et à courte vue souvent dictés par les fournisseurs

eux-mêmes, ainsi qu'une énorme disparité dans les méthodes et les compétences d'enseignement de l'informatique. Celui-ci, même jusqu'à un niveau scolaire élevé, se bornait le plus souvent à une instruction pratique sur les applications les plus usuelles. Une de mes filles, du temps de son lycée, me racontait avec exaspération que son prof était tellement « nul » que les élèves devaient très souvent le reprendre, voire lui expliquer la matière qu'il était censé leur enseigner!

Il n'empêche, cette tentative de mise à niveau a fait long feu. Les écoles, privées ou publiques, n'avaient pas le temps ou les moyens de s'y intéresser, ou mieux encore elles ne voyaient pas le problème. De fait, et dès les origines, l'acquisition de compétences concrètes dans la jungle informatique est laissée à l'initiative individuelle et elle passe très souvent par des voies atypiques, comme le loisir ou certains domaines particuliers de la productivité (PAO, graphisme, etc.). Les institutions sont larguées.

En réalité, l'emprise de la Silicon Valley sur la société interconnectée ressemble étonnamment à la subversion des vieilles institutions politiques par la nébuleuse des ONG. On se rend populaire en arborant des attitudes *cool* et des idées *sympa* que nul n'irait contester (ici, la démocratisation de l'accès à l'information, là, la lutte contre la corruption, par exemple). On discrédite élégamment les autorités traditionnelles (lesquelles se chargent le plus souvent

elles-mêmes d'étaler leur ineptie). Puis l'on établit son propre agenda, son propre lexique, ses propres valeurs. Enfin, on prend le pouvoir effectif, idéalement sans violence ni ramdam, en laissant les institutions ronronner dans leur coin, creuses et inutiles telles des coquilles de noix vidées de leur pulpe.

QUAND LES ÂNES SE RÉVEILLERONT

Notre relation avec la magie informatique a quelque chose du voyage de Pinocchio au pays de Cocagne. Nous avons été tellement fascinés par les facilités et les cadeaux qu'elle nous faisait miroiter que nous n'avons pas songé à nous demander *pourquoi* on nous cajolait autant. Lorsque nous nous sommes réveillés transformés en ânes, il était trop tard pour faire marche arrière. Nous n'étions plus que la matière première dont on fait les peaux de tambours.

C'est ainsi qu'à l'heure du réveil claironné par le RGPD, nous nous rendons compte que le coup d'État est déjà derrière nous. Google développe les algorithmes de censure pour le Décodex du *Monde* et, pour ainsi dire, des *logomachines* destinées à remplacer les rédacteurs

humains? Personne ne proteste et les futures peaux de tambours médiatiques s'en félicitent même. M. Zuckerberg, en audition solennelle devant le Congrès, se dispense d'expliquer pourquoi il censure des pages en règle avec les lois, mais professant des idées «réac». Aussitôt après, on apprend que Facebook s'allie à l'Atlantic Council, un think tank financé par l'Arabie saoudite et le fabricant d'armes Raytheon, pour combattre, soi-disant, la «désinformation»: autant prendre un loup comme garde-chasse. Ici encore, les humanistes et les belles âmes restent passifs comme si on leur avait grillé les neurones. Twitter ferme les profils à tour de bras en se moquant de la liberté d'expression comme d'une relique médiévale: les bien-pensants applaudissent, sans voir que les oreilles leur poussent et qu'ils ne font que braire. Quant à ceux qui s'en alarment, ils lancent la résistance... sur Twitter et sur Facebook!

Le RGPD arrive tard, comme un parapluie après le déluge. Mais peut-être pas trop tard. Le puits de données exploitables sur pattes qu'est l'internaute se rappelle soudain — fût-ce grâce à la législation européenne — qu'il a des droits. Ne serait-il pas l'heure qu'il se réveille et se mobilise collectivement face au nouvel esclavage mésopotamien qui le menace? Après tout, ce n'est pas la première fois que l'humanité se confronte à l'utopie totalitaire.

A PROPOS...

*L'internet n'est
peut-être pas une
prison...
Mais en avez-vous
la clef?*

editions-xenia.com/
livres/internet/



CANNIBALE LECTEUR de Pascal Vandenberghe

Libéralisme et éthique

PETITE ENTORSE CETTE SEMAINE À LA FORMULE TRADITIONNELLE DE CANNIBALE LECTEUR: JE VOUS DONNE À LIRE UNE «LETTRE OUVERTE» QUE J'AI ADRESSÉE MARDI 29 MAI À MME SUZANNE RUOFF, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA POSTE SUISSE SA. CETTE LETTRE, QUI EXISTE ÉGALEMENT EN LANGUE ALLEMANDE, A ÉTÉ ENVOYÉE À TOUS LES MÉDIAS SUISSES ROMANDS ET ALÉMANIQUES. MAIS DANS LE DOUTE SUR L'ÉCHO QUE LUI ACCORDERONT LESDITS MÉDIAS TRADITIONNELS ET SUR UNE ÉVENTUELLE RÉPONSE DE SA RÉCIPiendaIRE, J'AI PROPOSÉ À SLOBODAN D'Y CONSACRER MA CHRONIQUE DE CETTE SEMAINE. JE VOUS LA LIVRE TELLE QUELLE, SANS COUPES NI AJOUTS

A Mme Suzanne Ruoff, directrice générale de La Poste Suisse SA

Chère Madame,

Si j'en crois la *Tribune de Genève* du 9 mai dernier, vous avez confirmé, lors d'une conférence de presse donnée au centre de tri de Daillens, l'existence d'un contrat global entre La Poste Suisse SA et la multinationale américaine Amazon. Vous auriez déclaré n'avoir «pas d'états d'âme» et que «si nous [La Poste] ne l'avions pas fait, Amazon aurait signé avec un de nos concurrents. Un tel contrat est bon pour le maintien des places de travail à La Poste et en Suisse.» De tels propos, prononcés au XXI^e siècle, ne peuvent que faire réagir. Je ne reviendrai pas ici en détail sur les volets juridique et politique qu'un tel contrat implique, mais sur un troisième volet, celui de la responsabilité sociale (RSE) et de l'éthique.

En effet, la question des conditions qui ont été négociées dans le cadre de ce contrat (volet juridique) fera certainement l'objet d'une enquête: les

réponses apportées le 8 mai^[1] par le Conseil fédéral aux questions posées par le Conseiller national Olivier Feller (PLR/VD) dans deux interpellations déposées le 26 février sont suffisamment floues et confuses pour mériter d'envisager de demander à la COMCO d'aller y voir de plus près. Quant au volet politique, en particulier sous l'angle de la mission de service public de la Poste, je me suis déjà exprimé sur ce sujet dans *Le Temps* le 26 février^[2] et la question devra être débattue au Parlement.

Mais venons-en au troisième volet, celui de la RSE et de l'éthique. De nos jours, toutes les entreprises dignes de ce nom prennent en compte leur responsabilité sociale et visent à être, dans la mesure du possible, des entreprises éthiques, et non plus guidées exclusivement par leur seul profit. C'est une attente légitime de la société et des consommateurs, mais aussi des États, qui ne pourra que s'accroître davantage à l'avenir, pour le plus grand bien de tous. Si les entreprises privées s'orientent de plus en plus dans ce sens, on serait en droit d'at-

tendre qu'une entreprise de service public comme La Poste soit exemplaire dans ce domaine.

Or, en signant un contrat avec Amazon, La Poste néglige délibérément ces aspects: poursuivie dans plusieurs pays de l'Union européenne, mais aussi dans certains États des États-Unis pour ses pratiques de détournement fiscal systématique et à grande échelle, mais aussi connue pour ses pratiques «sociales» indignes, plus proches de l'esclavage moderne que de celles d'une entreprise respectueuse de ses employé(e)s, Amazon n'est pas une entreprise répondant aux critères les plus simples de la responsabilité sociale ni du développement durable. À ce propos, en ce qui concerne les conditions de travail chez Amazon, je vous invite à prendre connaissance d'une enquête réalisée par le cabinet français Syndex, à la demande du CHSCT[3], auprès d'un tiers des employé(e)s d'un entrepôt français d'Amazon (en l'occurrence celui de Montélimar), et dont le site capital.fr a rendu compte des conclusions le 27 avril dernier[4].

L'*Institute for Local Self-Reliance* (ILSR) est quant à lui un organe national de recherche américain fondé il y a 42 ans. Il a publié en novembre 2016 un rapport sur les impacts d'Amazon aux États-Unis, vingt ans après la création de cette société à Seattle. Le SLF (Syndicat de la librairie française) a traduit ce document en français[5]. Ce rapport exceptionnel par les données chiffrées qu'il fournit montre bien que

loin de «créer des emplois», Amazon en détruit:

« Amazon a éliminé environ 149'000 emplois de plus dans le commerce de détail traditionnel qu'il n'en a créé dans ses entrepôts et le rythme de ces licenciements se précipite parallèlement à l'accélération de son propre développement »,

et que l'économie dans sa totalité souffre de ce monopole grandissant:

« Amazon, en accroissant sans cesse sa part de marché, a déjà vidé plus de 14 millions de m² de locaux commerciaux, l'équivalent de 700 hypermarchés et provoqué la fermeture de 22'000 magasins de centre-ville ».

De la sorte, outre l'évasion fiscale qu'elle pratique, par la destruction de l'activité économique qu'elle provoque, la compagnie américaine «assèche» les rentrées fiscales et augmente les coûts sociaux. Vous devriez lire ou relire ce qu'écrivait Adam Smith en 1776 dans *La Richesse des nations*, la bible du capitalisme moderne: *« Il est souvent conforme à l'intérêt de la population d'élargir le marché, mais réduire la concurrence lui sera toujours contraire. »* La concurrence en soi est saine. Pour peu que les règles du jeu soient les mêmes pour tous! De toute évidence, par ses pratiques Amazon viole les règles du jeu de la concurrence, et en lui ouvrant le marché suisse, La Poste se fait sa complice, légitimant ces pratiques par le contrat qu'elle a signé.

La responsabilité sociale implique que les entreprises vérifient que les parties prenantes auxquelles elles ont à faire, et en particulier celles avec

lesquelles elles s'engagent contractuellement, répondent à certains critères. Ce n'est de toute évidence pas le cas ici. Affirmer ne pas avoir «*d'états d'âme*» n'est-il pas faire preuve de cynisme et d'arrogance? Et se réfugier derrière le fait que si La Poste n'emporte pas ces contrats, alors ce sont ses concurrents qui le feront, est un argument irrecevable: le dealer de rue non plus n'a pas d'états d'âme, et utilisera le même argument de la concurrence; tout comme le banquier pour blanchir de l'argent sale, ou encore le marchand d'armes pour faire ses «petites affaires»... Le proverbe «Si ce n'est pas moi, un autre le fera» est la porte ouverte à toutes les barbaries, à toutes les dérives, aux pires exactions.

Venant d'une entreprise de service public – dont, je le répète, on serait en droit d'attendre l'exemplarité – dont l'intégrité est déjà mise en cause pour avoir détourné plus de cent millions de francs de l'argent des cantons et de la Confédération dans «l'affaire Car Postal»[6], de telles pratiques renforcent l'idée que La Poste a perdu toute notion du service public, et soulèvent des questions sur sa stratégie et sa gouvernance, eu égard aux exigences éthiques faisant désormais partie intégrante des stratégies et de la gouvernance, de la PME à la multinationale. Contrairement à ce que prônent les ultralibéraux, dont vous faites indéniablement partie, le libéralisme originel n'est pas l'abandon de tout rôle de l'État ni la dérégulation sans contrôle. Le dévoiement des fondements du libéralisme[7] auquel se livrent les ultralibéraux mène notre

monde à une catastrophe écologique, économique et sociale. Il est plus que regrettable que La Poste Suisse y participe ainsi, «sans états d'âme». C'est-à-dire «sans conscience».

La société civile ne peut que souhaiter que La Poste, son Conseil d'administration et la Confédération prennent en compte les responsabilités qui incombent à une entreprise publique. En espérant que vous-même prendrez conscience de l'importance fondamentale de ces questions, je vous prie d'agréer, chère Madame, l'expression de mes respectueuses salutations.

PASCAL VANDENBERGHE

NOTES

1. <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20183013> et <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20183014>
2. <https://www.letemps.ch/opinions/poste-service-public-aux-sevices-publics>
3. Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est, en France, une institution représentative du personnel au sein de l'entreprise ou de l'administration.
4. <https://www.capital.fr/entreprises-marches/amazon-un-rapport-alarmanant-sur-les-conditions-de-travail-a-montelimar-1285393>
5. https://www.payot.ch/docs/default-source/communication/ilsr_amazonreport.pdf?sfvrsn=d473da5a_2
6. <https://www.nzz.ch/schweiz/7-fragen-7-antworten-zur-postauto-afaaere-ld.1356375>
7. Je ne peux que vous recommander la lecture du livre de Francisco Vergara, *Les fondements philosophiques du libéralisme: Libéralisme et éthique* («La Découverte/Poche», 2002)

ANGLE MORT par Fernand Le Pic

Italie: Coup d'État ou coût d'OTAN?

L'ITALIE, QUI EST TOUT ENTIÈRE UNE BASE MILITAIRE AMÉRICAINE, PEUT-ELLE SE PAYER LE LUXE D'UN GOUVERNEMENT ANTISYSTÈME? PEUT-ÊTRE, SI LES INTÉRÊTS DE L'ALLIANCE SONT PRÉSERVÉS ET SI LES FAMEUX 2% DU BUDGET ALLOUÉS À LA DÉFENSE SONT MAINTENUS. MAIS ALORS, QUE RESTERA-T-IL DES AMBITIONS FRONDEUSES DE LA COALITION GAGNANTE? NE S'AGIRAIT-IL QUE D'UNE *COMMEDIA DELL'ARTE*?

Le dimanche 4 mars 2018, les eurosceptiques faisaient le plein des voix en Italie. Dans ce scrutin à un tour, le mouvement «5 étoiles» devenait le premier parti du pays avec 32,6% des voix. Pour mémoire, un an plus tôt en France, Macron n'avait obtenu que 24% des voix au premier tour.

CHRONOLOGIE D'UNE ASCENSION, OU L'INTENABLE DÉNI DE DÉMOCRATIE

S'associant à la coalition menée par la Ligue (ex-Ligue du Nord) totalisant 37% des voix, le mouvement pouvait entamer les tractations pour former un gouvernement. Elles furent longues et difficiles. Elles aboutirent tout de même, comme on le sait, le 27 mai. Mais le Président de la République **Sergio Mattarella** mit son veto. Motif: le professeur **Paolo Savona**, proposé au poste de ministre de l'économie, était soupçonné de vouloir faire sortir l'Italie de la zone Euro, alors même que l'intéressé s'était fendu de plusieurs communiqués assurant du contraire.

Giuseppe Conte, le premier ministre désigné de la coalition et novice en politique, démissionnait, tandis que Sergio Mattarella

nommait dans la foulée un ancien fiscaliste en chef du FMI pour composer un gouvernement «technique». On parlait donc pour de nouvelles élections possibles dès l'été voire l'automne, que le président suggéra même de ne tenir qu'au début 2019. On criait avec raison au déni de démocratie, au coup d'État et, en exagérant un peu, à la haute trahison. La coalition, disposant d'une majorité de près de 70% au parlement, menaça même d'engager une procédure de destitution du président présenté comme un agent des banques et de Berlin.

Histoire d'enfoncer le clou, **Bruno Lemaire**, ministre français à veste réversible, expliquait déjà aux Italiens que si leur vote souverain était certes respectable, les impératifs européens le surpassaient quoi qu'il arrive. En d'autres termes, un vote n'est pour lui que l'expression d'une opinion mais non d'une décision opposable à Bruxelles. On retiendra. Et comme si cela ne suffisait pas, le commissaire européen au budget **Günther Oettinger** ajouta que la réaction négative des marchés au résultat du vote italien devait absolument se comprendre comme

un signal pour ne pas faire entrer des populistes de droite ou de gauche au gouvernement».

Bref, on était bien parti pour un coup de sang populaire. Mais voilà que le président Mattarella lui préféra un coup de théâtre. Le jeudi 31 mai, il acceptait finalement d'avaliser le même gouvernement présenté par la coalition gagnante après que Paolo Savona eut accepté de se voir reléguer au dicastère des Affaires européennes, un poste qu'il occupa déjà sous le gouvernement Berlusconi de 2005. On le remplaçait à l'économie par le professeur **Giuseppe Tria**, moins offensif sur l'Euro, tandis que le très européen **Enzo Moavero Milanesi** était maintenu aux Affaires étrangères.

UN PRÉSIDENT À L'OMBRE DU GLADIO

Mais était-ce bien là le véritable enjeu?

Le président d'un système parlementaire, censé rester en dehors des arbitrages politiques, aura certainement outrepassé ses droits en refusant un ministre pour des motifs qui sont justement politiques. Est-ce à dire qu'il ne dispose d'aucune prérogative politique? Ce serait faux de le croire. Il est un domaine où l'article 87 de la constitution italienne lui confère un pouvoir politique direct, c'est celui des Forces armées. Il en est le chef et préside en outre le Conseil suprême de défense. Et le président Mattarella n'est pas un nouveau venu dans cette arène. Premier vice-président du Conseil (du 21 octobre 1998 au 22 décembre 1999), officiellement chargé des questions de renseignement, c'est lui qui mena les négociations, conjointement avec le ministre de la défense de l'époque, **Carlo Scognamiglio**, visant à installer en Italie une chaîne de montage du F-35 produit par l'avionneur américain Lockheed Martin. Un choix qui continue de peser lourdement sur les finances italiennes puisqu'on évalue l'investissement local à environ 14 milliards de dollars pour la fabrication d'un total de 30 F-35B italiens et 60 F-35A italiens, ainsi que 29 F-35A pour la Royal Netherlands Air Force. Un avion coûteux et de surcroît peu fiable.

Ce qui nous intéresse ici, c'est que grâce à cette expérience aéronautique, Mattarella a pu construire une



LES BASES US-OTAN EN ITALIE

relation très solide avec les États-Unis.

Il fut d'ailleurs aussi ministre de la Défense en titre (du 22 décembre 1999 au 11 juin 2001) dans les gouvernements D'Alema et Amato. Au cours de son mandat, il transforma les *carabinieri* en une force paramilitaire autonome et fit abolir le service militaire. Or, on sait que le passage aux armées professionnelles, qui devint le nouveau standard européen, fut le préalable indispensable à la projection de troupes en terres étrangères. Il préparait en fait l'Italie à intégrer les nouvelles missions de l'OTAN, déguisées en opérations de maintien de la paix, notamment en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, opérations dont il fut un ardent promoteur. Il se retrouva d'ailleurs à devoir rendre des comptes en justice sur la mort de soldats italiens contaminés par l'uranium appauvri des bombes sales américaines lâchées sur l'ex-Yougoslavie. Oui, les États-Unis ont bien fait la guerre à l'Europe qui ne leur plaît pas, et Sergio Mattarella en sait donc quelque chose. C'est sans doute pour cela qu'il mentit effrontément à la cour d'appel de Rome déclarant que les soldats étaient prévenus et protégés, ce qui s'est avéré totalement faux.

Le Sicilien Mattarella est en réalité un fidèle et zélé serviteur de l'OTAN, qui peut toujours compter sur lui. Pourtant, il aurait bien pu lui en vouloir après l'élimination de son frère aîné **Piersanti Mattarella**,

président de la région Sicile, criblé de balles à Palerme le 6 janvier 1980.

Récemment, le procureur général de Palerme, **Roberto Scarpinato**, expliquait publiquement que l'assassinat de ce disciple d'**Aldo Moro**, éliminé lui-même deux ans plus tôt sur ordre des Américains, impliquait les mêmes commanditaires, liés au réseau Gladio. A l'avant-garde de la lutte contre la mafia, Piersanti se déclarait favorable à une alliance politique avec les communistes, lesquels s'opposaient notamment au déploiement des Euromissiles américains sur la base encore américaine de Comiso, en Sicile. Leur chef local, **Pio La Torre**, fut lui aussi assassiné en 1982.

!Aldo Moro et Piersanti Mattarella

Lorsqu'il se murmure que Sergio doit son destin politique au fait d'avoir accepté la mort de son frère sans avoir posé de questions, cela mérite en effet réflexion. Et que l'OTAN voie d'un très mauvais œil l'arrivée d'authentiques eurosceptiques au gouvernement italien, cela n'a rien de surprenant. Même si certains doutent que les concernés en soient vraiment et considèrent que «5 étoiles» pourrait servir de tête de pont aux réseaux Soros[1].

LE BUDGET MILITAIRE COMME BAROMÈTRE

En premier lieu, l'OTAN veut le maintien et l'entretien des 113 bases et autres champs de tir et dépôts d'armes incluant entre 60 et 90 têtes nucléaires B-61, que l'alliance et les



ANNIVERSAIRE DU COLLÈGE INTERARMES DE L'OTAN EN ITALIE (2016)

États-Unis en propre se partagent sur la Péninsule.

En fait, l'Italie en soi est une immense base militaire américaine, les méga-installations d'Aviano, de Naples, de Bari ou de Sigonella n'étant que les parties émergées de l'iceberg.

Ensuite l'Italie s'est engagée à respecter le quota de 2% de dépenses militaires dans son budget, voulu par l'OTAN depuis le sommet d'Irlande en 2014 et martelé par Donald Trump. Le chef du Pentagone **James Mattis** est d'ailleurs venu le rappeler en personne à Mme **Roberta Panetti**, ministre de la défense italienne, à Rome. C'était le 12 février 2018. Une visite qui certes n'a pas fait la une des grands médias, mais en pleine campagne électorale, le symbole était fort. D'autant que la précédente législature avait déposé un projet de loi visant à augmenter les pouvoirs du chef d'État-major italien et l'interopérabilité sur fond de croissance budgétaire garantie aux armées, et qu'il fallait s'assurer de son maintien à l'ordre du jour.

Idem pour les visites répétées en Italie de **Jens Stoltenberg**, secrétaire général de l'OTAN. Il ne faudrait

tout de même pas oublier que l'Italie dirige aussi en 2018 la «Spearhead Force», c'est-à-dire le fer de lance de la force de réaction rapide de l'OTAN.

On rappelle enfin avec insistance dans les cénacles militaires qu'il ne faudrait pas non plus que les eurosceptiques se trompent de camp s'agissant de la Russie.

Tout cela pèsera sur les épaules d'**Elisabetta Trenta**, la nouvelle ministre de la Défense. Cette spécialiste du renseignement et officier de réserve cumule les diplômes et les formations militaires. Elle a été notamment formée dans les écoles de l'OTAN aux opérations post-conflits, c'est-à-dire essentiellement à des opérations psychologiques («Psyops») destinées à faire croire que l'on va «reconstruire». Polyglotte, elle parle cependant le russe et se débrouille en arabe. Si on garde à l'esprit que le chef des armées reste le fidèle Sergio Mattarella, c'est en surveillant de près les options du ministère de la Défense, notamment quant à la poursuite du programme F35 et à la hausse du budget militaire en direction des 2%, que l'on saura si la dramatisation du veto sur Paolo Savona n'était qu'un écran de fumée destiné à poursuivre le *military business as usual*, ou non.

NOTE

1. Voir notamment l'intérêt que lui porte Jamie Bartlett, le patron de Demos, une filiale de recherche d'Open Society.

Passager clandestin

Sébastien Fanti: «Pour combattre la toute-puissance des GAFAs, il nous faut une armée de 300 Spartiates numériques»

ENTRETIEN AVEC SÉBASTIEN FANTI, AVOCAT SPÉCIALISTE DU DROIT DE L'INTERNET ET PRÉPOSÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES DU CANTON DU VALAIS (IL FUT LE «DÉSINVITÉ» DE L'ANTIPRESSE N° 42 DU 18.9.2016).

Que signifie l'entrée en vigueur du RGPD pour nos vies?

Tout dépend de ce que l'on va en faire, mais sur le plan juridique, c'est un changement de paradigme complet. Désormais, la loi vous reconnaît la propriété inaliénable de vos données personnelles sur l'internet et par la même elle décrète illégale leur exploitation non consentie. Depuis la mise en place de l'internet, ou en tout cas de ses applications commerciales, les données personnelles étaient considérées comme un vivier où l'on pouvait chasser à l'infini sans rendre compte à personne. De fait, nous prenons conscience désormais, et rétroactivement, que c'était une spoliation. A l'ère de la spoliation succède l'ère de la réappropriation.

Croyez-vous que les géants de l'internet vont se laisser faire?

Evidemment que non. L'économie est un hérisson. Elle va essayer de faire amender le texte, et en attendant — très probablement — enfouir plus profond les données sensibles. On peut s'attendre à des

campagnes de communication sur le thème: «le RGPD coûte trop cher, il est compliqué et ne sert à rien». On mettra en place des *cunctatori*, des temporisateurs, pour ralentir voire enrayer son application effective.

Si l'on se fie aux autorités pour faire respecter nos droits, le changement prendra des années et finira sans doute par s'enliser. En l'occurrence, c'est aux citoyens de prendre l'initiative. Ceux qui, comme l'avocat autrichien Max Schrems, portent plainte et frappent fort rendent service à leurs voisins, même en ne s'occupant que de leur propre cas. En s'appuyant sur le RGPD, ils ne passeront plus pour des excentriques ou des kamikazes. Une fois condamnés, les géants du net deviendront prudents et devront s'adapter.

On a tout de même l'impression qu'ils se sentent au-dessus des lois.

Oui, tant qu'on ne la leur applique pas. Voyez par exemple chez nous: depuis qu'on a fixé l'âge de la majorité numérique à 16 ans, il n'y a plus de Whatsapp dans les écoles. C'est un

petit territoire de reconquis pour la paix de l'enseignement.

Nous avons aujourd'hui de nouveau besoin des 300! Trois cents guerriers spartiates postés aux défilés numériques au quatre coins du monde, qui veilleront au respect des lois et attaqueront les GAFA à chaque infraction. Ce harcèlement du petit au gros aura du retentissement et finira par les fatiguer.

On est un peu au-delà de cette asymétrie classique. C'est pour ainsi dire un combat de l'humain contre la machine...

Exactement. Ce ne sont pas des petites mains humaines qui nous volent nos données, comme de vulgaires pickpockets. Ce sont des algorithmes, des robots qui peuvent traiter des millions d'individus. Il n'empêche que quelqu'un a bien dû les programmer et les mettre en route.

C'est un monde opaque. On ne nous montre que ce qu'on est obligé de nous montrer. Mais au gré des scandales qui ne feront que se multiplier, on en apprendra toujours plus sur leurs pratiques.

Et pendant que nous serons occupés par ces diversions, le front de la guerre numérique se déplacera furtivement ailleurs...

Personne, bien entendu, ne détruira entièrement ses bases de données pour les reconstituer au coup par coup ensuite. Récupérer sur une base consciente et volontaire des informations librement aspirées à l'échelle des masses prendrait des siècles. Des modèles écono-

miques désormais incrustés dans le paysage ont été réalisés sur la base de ce pillage. Ils ne vont pas fermer boutique à cause d'une loi.

Que faire alors?

C'est simple. Pour commencer, exercer le droit nouvellement acquis à l'égard de tous les détenteurs de nos données. Facebook, par exemple, devra désormais effacer pour de bon les contenus des comptes désactivés. On peut leur laisser un délai de grâce de quelques mois, puis leur écrire une lettre formelle, adressée au siège de la firme, au nom du droit d'accès aux données privées. De manière plus immédiate et pratique, il peut être utile de prendre désormais une nouvelle adresse e-mail, vierge, qui ne pourra plus servir d'identifiant pour un traçage aussi massif de vos comportements. De même pour les avatars et profils de réseaux sociaux. La propriété de nos données personnelles que la loi nous reconnaît désormais est semblable à un titre de propriété immobilier: la maison est à vous, certes, du coup les charges du ménage et de l'entretien vous incombent. Nous allons développer dans les mois à venir un véritable petit guide, concis et accessible, de la nouvelle jungle numérique.

- Entretien mené par Slobodan Despot le 31 mai 2018. Pour en savoir plus sur l'application concrète du RGPD, rendez-vous sur le [site de Sébastien Fanti](#).

TURBULENCES

UKRAINE | Des barbouzes formées chez Monty Python?

Battus, les Dupondt! Ecrasés, les Barbouzes! Humiliée, la Panthère Rose! Largué, OSS-117!

Les services de sécurité ukrainiens viennent de réussir un coup de maître. En montant une (fausse?) tentative d'assassinat contre le journaliste anti-Poutine Arkadi Babtchenko, ils ont prétendu «faire sortir le loup (russe) du bois» et ainsi lui sauver la vie.

Autrement dit: le meilleur moyen d'empêcher Poutine d'assassiner ses opposants, selon Kiev, c'est encore de s'en charger soi-même. Et de compter sur sa propre incompétence pour leur garantir la vie sauve!

Avec une stratégie aussi raffinée, les stratèges de Kiev ont jeté la suspicion sur toutes les morts d'opposants russes à venir. La prochaine fois que l'un d'entre eux sera tué pour de bon, on sera porté à conclure que c'est une tactique de

«protection» ukrainienne qui a trop bien marché!

Il n'y a plus que les médias de grand chemin occidentaux pour prendre au sérieux ces scénarios à la Louis de Funès. Et encore: on les soupçonne de se tenir les côtes hors du champ de la caméra.

Mais encore:

USA | Pourquoi les démocrates sont-ils si impopulaires?

RADIO-FRANCE | Service public ou caste médiatique?

BHL | Mr. Fake News frappe encore

MH-17 | La Malaisie reste sceptique x

FRANCE | Le féminisme en minaudant

MIGRANTS | Punir les passeurs... ou les décorer?

log.antipresse.net. Il est permis de penser. Pour l'instant...

Pain de méninges

L'APPÉTIT DESTRUCTEUR DE L'ISLAM

«Les brefs contacts que j'ai eus avec le monde arabe m'ont inspiré une indéracinable antipathie. Il m'a fallu rencontrer l'Islam pour mesurer le péril qui menace aujourd'hui la pensée française. [On ne peut que] constater combien la France est en train de devenir musulmane.

Déjà l'Islam me déconcertait par une attitude envers l'histoire contradictoire à la nôtre, et contradictoire en elle-même : son souci de fonder une tradition s'accompagne d'un appétit destructeur de toutes les traditions antérieures. Dans la civilisation musulmane, les raffinements les plus rares – palais de pierres précieuses, fontaines d'eau de rose, mets recouverts de feuilles d'or – servent de couverture à la rusticité des mœurs et à la bigoterie qui imprègne la pensée morale et religieuse.»

— Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*.